



16 décembre 2019

Réussir l'ambition du Green Deal, c'est passer de la vision holistique à une action climatique, industrielle et sociale qui vise juste !

Durant la COP 25 qui se solde par un accord a minima, la Commission européenne a dévoilé le Green Deal, sa nouvelle stratégie de croissance dont la colonne vertébrale est la neutralité climatique en 2050. Parce que l'Europe doit réussir des objectifs climatiques ambitieux, la CFE Énergies salue ce programme et exige de passer de la vision holistique et du catalogue de bonnes intentions aux actes concrets pour les salariés européens via une ambition sociale et une stratégie industrielle et technologique bas carbone affirmée et cohérente. Si la COP 25 n'a pas su concrétiser le slogan « *Time for Action* », l'Europe doit, elle, y parvenir !

Après la décision de la Banque Européenne d'Investissement, future banque du climat, de mettre fin au financement des énergies fossiles, la Commission européenne place, avec ce Green Deal, son action sous le signe du climat, en faisant de la neutralité climatique pour 2050 sa boussole stratégique, stratégie soutenue par le Conseil européen lors de sa séance du 12 décembre.

Au moment où les décideurs mondiaux se sont montrés à Madrid incapables d'être à la hauteur de l'urgence climatique, l'Europe montre là une ambition que la CFE Énergies lui demandait d'avoir et qu'elle salue. Ce Green Deal doit permettre à l'Europe d'assumer un leadership climatique alors que la Chine augmente ses émissions de CO₂ et que l'Amérique officialise sa sortie de l'Accord de Paris.

Décarboner les secteurs du bâtiment et des transports, réhausser l'objectif de réduction des émissions de CO₂, investir 1000 Mds€ d'ici 2030 et soutenir un investissement massif dans l'innovation... l'Europe montre la voie. Ce dont elle a désormais besoin, c'est de leviers d'actions concrets au plan social et industriel et de financements publics aujourd'hui loin d'être assurés. Tout reste à construire avec ce Green Deal qui ne fait pour l'instant que fixer le cap !

La CFE Énergies salue la création d'un fonds de transition juste doté de 100 Mds€ à la mesure des impacts sociaux de la transition énergétique. Celui-ci ne doit cependant pas se limiter à accompagner les régions les plus impactées, mais aussi assurer les transitions professionnelles de tous les salariés concernés par la transition bas carbone. Cette ambition sociale doit en outre être doublée d'une politique industrielle bas carbone qui, au-delà de l'innovation, développe des chaînes de valeur stratégiques créant des emplois qualifiés pour les salariés européens et utiles à la transition.

La volonté de mettre en place un prix du carbone et un mécanisme d'ajustement des émissions de CO₂ aux frontières doit elle-aussi être saluée. Il s'agit de favoriser la décarbonation tout en évitant les fuites de carbone et donc que les efforts climatiques de l'Europe conduisent *in fine* à pénaliser son économie, son industrie et ses emplois par le biais d'importations au bilan carbone déplorable.

Le premier acte que la CFE Énergies attend de la Commission, par souci de cohérence, c'est de favoriser les investissements bas carbone dont l'Europe a besoin par une taxonomie guidée par la neutralité technologique bas carbone. Le combat climatique impose en effet de ne se priver d'aucune des armes bas carbone, surtout pas de celles où l'Europe dispose d'un leadership technologique.

Enfin, au-delà de cette boussole climatique, la CFE Énergies est persuadée qu'en matière de climat aussi, l'union fait la force et que la souveraineté européenne doit être au cœur du Green Deal. Elle défend donc, comme le Conseil européen vient de le faire, la priorité donnée à la sécurité énergétique de l'Europe et le respect de la subsidiarité nationale dans le choix d'un mix énergétique bas carbone adapté à l'histoire, à la géographie et aux choix industriels de chaque Etat Membre.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com